

AUSTIN

HIVER 2007

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mise à niveau du chemin North

Dans le cadre du programme de transfert de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, la municipalité a demandé un plan d'intervention pour la mise à niveau du réseau routier municipal. La municipalité entretient un réseau routier d'environ 49 km de longueur de chemins au total, principalement gravelés. Le chemin North, d'une longueur de 12,05 km (dont 4,6 km sont pavés et relativement en bon état), est le seul chemin public véritablement problématique, particulièrement en conditions printanières.

Le chemin North représente l'axe principal nord-sud de la municipalité, qui relie les lieux de plus grandes densités d'habitations autour des principaux lacs de la municipalité, qui sont relativement alignés dans cet axe nord-sud. Il donne accès au village d'Austin par le chemin Millington au sud et rejoint la route 112 au nord. C'est donc un axe de très grande importance pour la circulation locale, qui peut ainsi accéder au Domaine Orford, aux secteurs résidentiels des lacs Peasley, Gilbert, Malaga, Webster et des Sittelles, et aussi au secteur du lac Nick à l'ouest, dans la municipalité voisine de Bolton.

Le chemin North comporte des tronçons très instables et de capacité portante minimale. Les épaisseurs de fondations granulaires sont relativement faibles. La fondation existante est par endroits constituée de quelques couches de matériaux divers, mais le plus souvent d'un gravier silteux de nature homogène, portant sur un till silteux à graveleux. Les résultats démontrent un manque de pierre dans le gravier formant la plateforme de roulement. Le gravier existant est relativement imperméable, instable lorsque saturé d'eau (conditions de printemps) et gélif. Qu'est-ce que cela signifie en termes simples? Surfaces molles instables non drainées, irrptions locales de boues, ornières, nids-de-poule, structures défoncées, surfaces rudes (planche à laver), etc.

Selon la nature des déficiences relevées, différents scénarios de réhabilitation sont proposés : travaux d'entretien et de creusage des fossés; rechargement de la fondation sur 75 mm (3 pouces); travaux d'excavation de sols gélifs instables et réfection de fondation; rechargement de gravier de 250 mm (10 pouces) sur membrane géotextile; et reconstruction d'une fondation conforme en prévision d'un pavage.

La mise à niveau du réseau routier est le seul dossier où la municipalité peut se prévaloir du programme de transfert de la taxe d'accise fédérale sur l'essence. Selon les calculs effectués pour une première tranche de travaux, la municipalité bénéficiera d'une aide financière de près de 366 000 \$ pour des travaux de l'ordre de 570 000 \$. Cela représente près des deux tiers des investissements requis.

Le secteur desservi par le chemin North est en pleine croissance depuis plusieurs années. Les citoyens permanents et saisonniers sont de plus en plus nombreux à emprunter ce chemin. Ils subissent – quasi-quotidiennement pendant une bonne partie de l'année – les désagréments d'une chaussée en mauvais état et les frais plus élevés d'entretien de leur véhicule qui découlent de ce mauvais état. De plus, ceux qui habitent en bordure de cette route déplorent le taux élevé de poussière qui diminue leur qualité de vie en été.

Pour toutes les raisons qui précèdent, le conseil estime que la réfection du chemin North est une question de sécurité publique et de solidarité sociale et il enclenchera dès 2008 un important programme pour sa mise à niveau.

Déneigement

Dans le but de stabiliser les opérations d'entretien d'hiver des 68 km de chemins publics sur le territoire d'Austin et de réaliser des économies, le conseil a demandé et obtenu des soumissions pour les trois hivers à venir, soit 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010. Le contrat a été adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entreprise R.P. de Foster, au coût total de 591 106,95 \$ (taxes en sus) pour les trois années.

Le conseil a retenu les services du même entrepreneur pour les opérations d'entretien d'automne et d'hiver des chemins privés ouverts au public par tolérance du propriétaire dans les Développement Quatre-Saisons et Domaine du lac Webster, ce qui représente 14,3 km de chemin, pour une somme totale de 45 688,50 \$ (taxes en sus) pour chacune des trois années, aux frais des propriétaires riverains de chacune des voies privées.

Sommaire

Rapport du maire.....	2-3
Nouvelles des comités.....	4
Patrimoine.....	5
Échos administratifs.....	6

Rapport du maire

Permettez-moi, en tant que maire de votre municipalité et au nom des membres de votre conseil, de vous informer de la situation financière de la municipalité d'Austin.

Perspectives pour 2008

Au cours de la prochaine année, le conseil se propose de procéder à la réfection d'une section importante du chemin North, en direction sud à partir de la limite de la partie déjà asphaltée, au droit de l'intersection du chemin du Lac Malaga.

Dans le respect des ententes conclues avec différents groupes de propriétaires, la municipalité poursuivra l'amélioration du réseau routier local. Au Domaine Mont-Orford, après la municipalisation effectuée en 2007, les travaux de réfection requis feront l'objet d'un appel de soumissions en début d'année. Les discussions se poursuivront avec certains propriétaires du Développement Quatre-Saisons, dont les propriétés donnent sur des chemins qui pourraient faire l'objet d'une demande de municipalisation pour améliorer la desserte routière de leurs propriétés.

Au printemps 2008, la municipalité prendra livraison d'un nouveau camion citerne pour son service d'incendie. Cet achat permettra de retirer un des camions actuellement en service et de ce fait, mieux assurer la couverture sur l'ensemble du territoire. L'installation progressive de bornes sèches se poursuivra dans tous les grands secteurs de la municipalité.

Comme précédemment, la protection environnementale sera au cœur des préoccupations du conseil en 2008. Une conseillère en environnement fait maintenant partie de l'équipe du personnel de la municipalité. Du personnel additionnel sera engagé en saison estivale pour assumer différentes tâches, telles que le prélèvement d'échantillons d'eau pour fins d'analyses, la vérification des propriétés riveraines de nos lacs et cours d'eau, la sensibilisation des propriétaires concernés par la renaturalisation des berges, la distribution de plantes indigènes pour assurer la stabilisation du terrain et la tenue de séances d'information et de réunions de consultation. Après avoir pris, en 2007, des dispositions pour permettre l'accès par notre population à l'éco-centre du Canton de Potton, la municipalité poursuivra les négociations avec Eastman en vue de l'ouverture d'un deuxième centre mieux situé pour desservir la population du nord d'Austin. Les coûts associés à ces activités seront couverts par le budget régulier ainsi que par les frais d'usagers, le cas échéant.

Aucune modification significative du taux de la taxe foncière générale n'est prévue pour 2008. La taxe spéciale pour la réfection du réseau routier sera intégrée à la taxe foncière générale pour satisfaire aux exigences normatives du ministère des Affaires municipales et des régions.

Le maire,
Roger Nicolet

États financiers 2006

Fonds d'administration recettes et dépenses
Exercice se terminant le 31 décembre 2006

	Budget	Réalisation
RECETTES		
Total des recettes	2 010 929	2 290 975
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Total des dépenses	1 793 109	1 758 068
Autres activités financières	217 820	228 390
Affectation de surplus		(768)
Total dépenses et activités financières	2 010 929	1 987 226
SOMMAIRE DES RÉSULTATS		
Recettes		2 290 975
Dépenses		1 987 226
Surplus réalisé		303 749

Situation financière courante

Les projections financières pour l'exercice nous indiquent que les recettes seront, de façon générale, conformes aux prévisions, à l'exception des droits prélevés sur les mutations immobilières qui dépasseront le montant porté au budget. La vente de plusieurs propriétés très importantes et la force du marché immobilier expliquent ce niveau de revenu.

Les dépenses projetées d'ici la fin de l'année respectent l'encadrement budgétaire. Le résultat prévu au terme de l'exercice est un surplus de quelque 19 000 \$. Il faut toutefois noter qu'en raison de délais administratifs dans la confirmation de subventions des gouvernements supérieurs à la réfection des infrastructures municipales, Austin a remis à 2008 l'exécution de travaux de réfection du chemin North. Ce report d'un an a permis de faire l'économie de la dépense d'investissement correspondante et Austin n'a pas eu à affecter une partie du surplus accumulé pour la couvrir.

Rémunération des élus

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige le rappel de la rémunération des membres du conseil. En vertu du règlement 06-339 adopté le 8 janvier 2007, la municipalité d'Austin verse au maire une rémunération de 8 530,12 \$ et une allocation de dépenses de 4 265,04 \$; et à chacun des conseillers, une rémunération de 2 845,72 \$ et une allocation de dépenses de 1 423,72 \$.

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c. comptables agréés, ces états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

TRANCHE 2007 DU PROGRAMME TRIENNAL

Caserne incendie	24 481 \$
Équipement sécurité incendie	20 025 \$
Chemin Hopps	57 694 \$
Chemin Millington.....	45 228 \$
Chemin North	20 000 \$
Loisirs aire de jeu	10 000 \$
Total	177 428 \$

PRÉVISIONS DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE COURANT

Recettes prévues jusqu'au 31 décembre 2007

Taxe foncière générale	1 562 196 \$
Tarifification pour services municipaux.....	411 747 \$
Paiements tenant lieu de taxes.....	24 149 \$
Autres revenus de sources locales.....	354 047 \$
Transfert inconditionnel.....	12 624 \$
Total des recettes projetées	2 364 763 \$

Dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2007

Administration générale	547 303 \$
Sécurité publique	518 081 \$
Transport (voirie)	454 031 \$
Hygiène du milieu/matières résiduelles	361 757 \$
Aménagement urbanisme et développement	71 623 \$
Loisirs et culture	69 855 \$
Frais de financement	29 652 \$
Total des dépenses de fonctionnement projetées	2 052 302 \$
Autres activités financières et affectations.....	292 632 \$

Prévision d'excédent net de l'exercice 2007...19 830 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Entreprise R.P. Enr.

Déneigement

150 774,46 \$

Excavation Guy Éthier

Déneigement

31 357,89 \$

Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

Voirie été.....

84 425,78 \$

Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

Chemin du Quai Bryant.....

24 990,43 \$

Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

Rechargement Dév. Quatre Saisons.....

46 305,00 \$

Gérard Fortin

Vidange des fosses septiques.....

99 985,25 \$

Sani-Estrie Inc.

Matières récupérables et recyclables

182 505,00 \$

Total

620 343,81 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$

que la municipalité a conclu avec un même contractant depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Martel Brassard Doyon

Frais juridiques

39 293,00 \$

Il neige. Patience!

Voici quelques conditions qui sont énoncées dans le contrat de déneigement. L'entrepreneur doit entretenir les chemins 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et ce à compter de la première chute de neige/verglas de l'automne jusqu'à dernière chute de neige/verglas au printemps. Il doit s'assurer que la chaussée des chemins est déblayée avant 7 h le matin pour permettre une

circulation sécuritaire pour le transport scolaire et tout autre véhicule automobile ou de service. Il doit épandre des abrasifs et des fondants afin de prévenir la formation de croûtes de neige durcies ou de glace sur toute la longueur de tous les chemins. S'il y a formation d'une couche de glace ou de neige durcie, il doit l'enlever sans retard à l'aide d'un moyen mécanique approprié. Il doit également enlever aux intersections des routes tout

amas de neige d'un mètre ou plus de hauteur de façon à assurer en tout temps une bonne visibilité.

Lorsqu'on parle de déneigement, il est difficile, voire même impossible, de tout prévoir, même quand on a une planification des plus étoffées! En effet, il y a une foule de facteurs incontrôlables qui entrent en jeu : intensité des précipitations (cm/h); type de neige tombée (mouillée ou sèche);

durée des précipitations; moment du commencement des précipitations; situations climatiques exceptionnelles (ex. : vents forts, pluie, verglas, poudrerie, etc.); bris d'équipements, etc.

Le conseil a confiance dans l'entrepreneur qu'il a choisi, mais il faut néanmoins comprendre qu'il y a des situations qui demandent un peu plus de compréhension et de patience.

Nouvelles des comités

Communications avec le citoyen

À la suite de commentaires de participants et devant le succès des **séances de discussion ouverte**, le comité planifie une séance additionnelle qui devrait avoir lieu le 26 janvier prochain, à 10 h. Typiquement, M. Nicolet fait un exposé d'information générale sur les questions de l'heure, puis cède la parole à ses concitoyens. Profitez de l'occasion pour faire part aux élus de vos préoccupations d'intérêt général et avoir l'heure juste sur divers dossiers dans une atmosphère de discussion franche.

www.municipalite.austin.qc.ca

Les citoyens qui désirent recevoir par courriel des annonces d'événement, des nouvelles et des renseignements d'intérêt peuvent s'inscrire sur une liste de diffusion en visitant le site Web de la municipalité et en cliquant sur le lien « Liste de diffusion » dans le coin supérieur droit de l'écran.

Culturel

Le 29 septembre dernier, le comité culturel d'Austin a profité de son « samedi culturel » annuel pour présenter officiellement son sixième dépliant historique. Le document qui s'intitule « **Les moulins Thompson** » retrace l'histoire de Millington, le hameau disparu, et est magnifiquement illustré de photos anciennes uniques. L'arrière-arrière-petit-fils de Stilman Patch – dernier propriétaire des moulins – M. Philipp Gregor et son épouse sont venus spécialement de New York pour assister au lancement. M. Gregor s'est dit très heureux que le comité honore ainsi la mémoire de son aïeul.

Le comité travaille maintenant à un document qui présentera les cimetières publics, mais aussi ceux qui se trouvent sur des terrains privés. (Voir l'article ci-contre.)

Tous les dépliants historiques du comité culturel sont disponibles à l'hôtel de ville ou en ligne au www.municipalite.austin.qc.ca.

Autre événement à venir : **Dégustation de vins et de fromages** au printemps. Date à confirmer.

Loisirs

Le comité a organisé un **cours de danse en ligne** qui a lieu tous les mercredis à la salle communautaire. La session qui a débuté en octobre se poursuivra jusqu'en avril 2008.

N'oubliez pas que la **salle des loisirs** (au sous-sol de l'hôtel de ville) est ouverte les vendredis pour les jeunes de 10 à 14 ans et de 14 ans et plus, en alternance. La salle est équipée de jeux multiples : ping-pong, billard, mississippi, hockey sur coussin d'air, fléchettes, etc. Vérifiez l'ouverture auprès de Guylaine Dingman au 819 847-0584 ou vgdingman@hotmail.com.

La **patinoire au parc municipal** est ouverte tous les jours – quand Dame nature est au rendez-vous! Quatre supports sont disponibles pour aider les tout-petits à apprendre à patiner. Une ligue mixte de hockey bottine y joue en semaine. Consultez l'horaire au www.municipalite.austin.qc.ca

Environnement

Dans le but de réduire la prolifération des cyanobactéries, le comité consultatif en environnement (CCE) juge essentiel de diminuer l'apport en phosphore dans nos lacs et nos cours d'eau, puisque celui-ci est considéré comme la principale cause des cyanobactéries. Une meilleure protection des bandes riveraines et la renaturalisation des berges apparaissent comme une partie importante de la solution, puisque les arbres, les arbustes et les plantes captent une bonne partie de ce phosphore et l'empêchent de se rendre dans l'eau.

Un important projet de règlement en ce sens a été soumis par la MRC de Memphrémagog aux municipalités qui en font partie. Le CCE a participé aux séances de consultation de la MRC et fera connaître le fruit de ses réflexions en temps opportun. Le conseil a également fait part de son intention de consulter les associations de lac sur ce projet.

Dans le même optique, le CCE a formé un groupe de travail et d'analyse afin de recommander une nouvelle politique sur la conformité des installations septiques, puisque celles-ci peuvent être une source importante de phosphore et contribuer directement à la dégradation des plans d'eau.

Embellissement

Le comité d'embellissement prend un nouveau tournant! Après avoir misé sur la contribution de bénévoles pour la réalisation des travaux pendant plusieurs années, il se tourne maintenant vers une approche qui porte davantage sur la planification à long terme. Il est donc à mettre au point un **plan d'embellissement** pour la municipalité qui s'échelonne sur plusieurs années. Au cœur de ses préoccupations : les enseignes aux limites de la municipalité, les cimetières, le parc Fessenden et autres lieux publics sur le territoire.

1 heure par semaine.

Outre les comités « officiels » de la municipalité, plusieurs organisations de bénévoles enrichissent la vie communautaire à Austin. Qu'il s'agisse de loisirs, d'activités culturelles, d'embellissement ou de communication, il y a tant à faire! Imaginez tout ce que nous pourrions réaliser si tous les citoyens donnaient une heure par semaine! Le calcul est simple. Statistiques Canada recense environ 3600 personnes à Austin. 1 personne = 52 heures par année. 3600 personnes = 187 200 heures par année. Avez-vous idée de ce que 187 200 heures pourraient apporter à notre communauté? Et cela peut être aussi simple que de couper une heure de télé par semaine.

Donnez votre heure!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le secrétariat de l'hôtel de ville au 843-2388 ou à info@municipalite.austin.qc.ca. Ou encore, visitez le site Web de la municipalité à municipalite.austin.qc.ca et cliquez sur « Bienvenue à Austin/Associations et comités ».

Patrimoine

Les cimetières d'Austin... un cadavre dans votre cour? Serge Wagner pour le Comité culturel

La municipalité d'Austin compte un nombre élevé de cimetières. Ces cimetières racontent l'histoire du peuplement de notre territoire; ils renferment des informations historiques précieuses sur ses habitants et sur leurs conditions de vie, leur organisation sociale et culturelle et leurs traditions funéraires. Le sujet des cimetières est à ce point intéressant que le comité culturel y consacrera l'une de ses prochaines publications.

Les pionniers d'Austin, qui provenaient de la Nouvelle-Angleterre, ont apporté avec eux plusieurs de leurs traditions, y compris celles entourant la sépulture des morts. Dans la colonie américaine, nombre de protestants enterraient sur la terre familiale les membres de la famille décédés. Cette coutume explique qu'on retrouve dans notre municipalité une dizaine de cimetières familiaux.

En fait, il en existe probablement plusieurs autres, encore méconnus. Tout récemment, des pierres tombales ont été découvertes sur un terrain privé lors de travaux d'excavation. Soulignons en passant qu'il est interdit de déplacer des restes humains sous peine d'être accusé d'outrage envers un cadavre humain, en vertu du Code criminel.

En vue de sa publication, le comité culturel est donc à la recherche de renseignements relatifs aux décès, aux funérailles et aux cimetières, tels que : emplacement des cimetières familiaux méconnus, photographies anciennes (cartes mortuaires, funérailles ou enterrements) et toute information sur les vieilles traditions (exposition, deuil, etc.). Si vous en avez, communiquez avec Lisette Maillé (819 843-4281) ou Serge Wagner (sergewagner@hotmail.com).



Cimetière familial Wing-Taylor. L'un des nombreux cimetières familiaux méconnus d'Austin. Ce cimetière clôturé est situé sur le chemin Taylor; il surplombe le lac Memphrémagog.

Un vrai Austinois

Le 7 septembre dernier, Arthur et Lois Bryant célébraient leur 50^e anniversaire de mariage. À cette occasion, quelque 200 parents et amis sont venus leur offrir leurs bons vœux à la salle communautaire.

Descendant des premiers pionniers à s'établir à Austin, Arthur a toujours vécu dans le village. Il a habité presque toute sa vie dans la maison que son père avait construite avec des matériaux provenant de la vieille ferme de W.H.

Austin et qui a été agrandie à trois reprises au fil des ans.

Fils de fermier, il a été conducteur de camion, puis propriétaire d'une entreprise de camionnage et de déneigement. Et c'est justement alors qu'il faisait du déneigement en février 1957 qu'il rencontra celle qui allait devenir son épouse. Lois travaillait et logeait au Cecil Butters Memorial Hospital et elle était descendue au magasin à pied. Arthur s'y trouvait à parler de choses et d'autres avec des amis, et Malcolm Juby le porta volontaire pour raccom-

pagner Lois. Ils se sont mariés la même année. Ils sont aujourd'hui parents de cinq enfants (photo ci-dessous) et grands-parents de six petits-enfants.

Après avoir vendu son entreprise, Arthur a travaillé pendant de nombreuses années dans la construction, notamment au monastère de Saint-Benoît-du-Lac, puis à Butters, mais aussi à l'extérieur. En 1975, il a pris la relève de son père sur la terre familiale et a exploité la ferme laitière jusqu'au printemps dernier. Aujourd'hui semi-retraité, il se propose de garder quelques animaux pour se tenir occupé.

Comme son grand-père et son père, Arthur a réalisé plusieurs mandats comme échevin. Après une première tentative infructueuse (contre Géraldine Bouchard, en 1987), il a remporté ses élections en 1989 et siège depuis. Bien qu'il ne se souvienne pas exactement de ce qui l'a amené à se

présenter – à part le fait que son père l'ait pressé un peu – il se rappelle surtout qu'après avoir été élu, il rentrait à la maison moins « frustré » après une réunion de conseil que lorsqu'il venait simplement y assister.

Pendant toutes ses années de service, il a été responsable de la voirie. C'est aussi lui qui a instauré en 1976, le premier service de pompiers volontaires, qui n'avait alors pour seul équipement, qu'une pompe portative. Engagé et généreux envers sa communauté, il a toujours donné beaucoup de temps aux loisirs, a organisé de nombreux soupers bénéfiques pour des concitoyens dans le besoin et il est président de la *East Bolton Cemetery Association* (une tradition qui se transmet de père en fils chez les Bryant).

La municipalité offre toute sa reconnaissance à Arthur et à sa famille pour leur contribution à la vie communautaire d'Austin.



Échos administratifs

Reconnaissance aux bénévoles

En reconnaissance de la contribution énorme qu'ils apportent à la communauté, la Municipalité recevra ses bénévoles pour un brunch, le dimanche 27 avril 2008 dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

Fête du village 2008

Le comité de coordination de la Fête du village a déjà commencé à planifier la fête, qui aura lieu le 28 juin 2008. Si vous avez des idées ou que vous aimeriez participer à l'organisation, n'hésitez pas à communiquer avec Lisette Maillé par téléphone au 819 843-4281 ou par courriel à l.maille@municipalite.austin.qc.ca.

Gros rebuts

Selon la formule actuelle, les gros rebuts qui sont cueillis hebdomadairement prennent la route du dépotoir! Le conseil envisage la possibilité de fixer quelques dates de cueillette spéciale pour que ces matières soient acheminées vers un centre de tri et revalorisées. Il va sans dire que votre collaboration sera indispensable! Surveillez l'évolution dans ce dossier.

Changement d'adresses

Le 15 octobre dernier, Postes Canada a réintégré dans le territoire postal d'Austin, les adresses postales des citoyens d'Austin qui étaient autrefois desservis par les bureaux de poste d'Eastman ou de Mansonville. Les citoyens concernés peuvent se procurer des avis de

changement d'adresse gratuits aux bureaux de poste et les maîtres-postes réacheminent le courrier sans frais aux nouvelles adresses pour une période de six mois.

Sécurité

Saviez-vous que... ? La municipalité de Bolton-Est couvre 25 pour cent du budget des dépenses du service de protection incendie, soit 53 900 \$ pour 2008. En plus de défrayer les services des pompiers et des premiers répondants sur une base horaire pour la durée des interventions sur son territoire au taux en vigueur, elle est responsable de l'installation et de l'entretien des équipements, tels que les bornes sèches, installés sur son territoire.

Numéro civique – Pour des raisons de sécurité publique, le règlement 150 exige que le numéro civique de chaque domicile soit visible du chemin, tant la nuit que le jour. Toute infraction rend le propriétaire passible d'une amende de 300 \$.

Urgences – Quand on doit faire appel aux services des pompiers ou des premiers répondants, il est recommandé de poster une personne à une intersection pour aller à la rencontre des intervenants et les diriger rapidement vers les lieux de l'intervention.

Visites de prévention – Selon le schéma d'aménagement de protection régional des incendies, le service des incendies est tenu de visiter chacune des résidences de

la municipalité une fois tous les cinq ans. Cette année, le directeur des incendies, M. Paul Robitaille, en a visité environ 20 pour cent, bien que dans certains cas, il n'ait pu faire l'inspection en raison de l'absence des propriétaires. Le cas échéant, il a laissé sa carte de visite et les propriétaires concernés doivent le rappeler au **819 847-1943** pour fixer un rendez-vous.

Gare au feu!

Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations, tout pour retomber en enfance. Si vous avez un sapin naturel, vous devez garder son pied humide; ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féériques qui l'ornent, car elles dégagent aussi

de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit! Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors!

Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis!

*Que les plaisirs simples du temps
des fêtes comblent votre vie et votre
cœur de joie et d'allégresse.*



Photo : Mireille Dagenais

Le bulletin d'information est publié trois fois par année par la municipalité d'Austin. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et il est disponible en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Tél. : 819 843-2388
Télé. : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>